

ENGAGEMENT FINANCIER

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Responsable PAYEUR 1 :

En cas de multi payeurs inscrire votre % de paiement :

Nom et prénom : _____

ADRESSE : _____

Code postal _____ VILLE _____

TEL : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Responsable PAYEUR 2 :

En cas de multi payeurs inscrire votre % de paiement :

Nom et prénom : _____

ADRESSE : _____

Code postal _____ VILLE _____

TEL : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Inscrivez ci-dessous vos enfants scolarisés à l'Ecole Notre Dame ou Ecole Louis QUERBES.

Pour les élèves scolarisés au COLLEGE Louis QUERBES, la validation du dossier d'inscription 2022/2023 se fait obligatoirement par signature électronique sur ECOLE DIRECTE.

NOM	PRENOM	Classe année prochaine	SITE (Notre Dame ou L. QUERBES)
1 ^{er} enfant _____	_____	Classe : _____	_____
2 ^{ème} enfant _____	_____	Classe : _____	_____
3 ^{ème} enfant _____	_____	Classe : _____	_____
4 ^{ème} enfant _____	_____	Classe : _____	_____

Engagements personnels : (Cochez la case de votre choix)

Je choisis de contribuer au **Fonds de solidarité** :

Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière aux familles en difficulté :

OUI | NON

Si oui, je réglerai sous la forme :

d'un soutien volontaire chaque trimestre de :

25,00 € | 45,00 € | 65,00 €

d'un soutien personnalisé versé en une seule fois d'un montant de : (facturé en septembre)

Montant : _____ €

Je choisis de contribuer au **Soutien à l'investissement** :

Contribution basée sur le volontariat afin de soutenir les projets de construction ou d'aménagement des locaux :

OUI | NON

Si oui, je réglerai sous la forme :

d'un soutien volontaire chaque trimestre de :

25,00 € | 45,00 € | 65,00 €

d'un soutien personnalisé versé en une seule fois d'un montant de : (facturé en septembre)

Montant : _____ €

ADHESION APEL : (Association des parents d'élèves) : 28 €

Cette adhésion volontaire ouvre aux parents adhérents de nombreux droits notamment financiers (Participation de l'APEL au coût d'une sortie, d'un voyage...) voir document APEL ci-joint

La cotisation d'un montant de 10,90 € sera prélevée pour chacun des établissements (écoles et collège) à laquelle s'ajoutera une cotisation nationale de 17,10 € payable une seule fois dans l'établissement de votre cadet. Prélèvement sur la 1ère facture sauf avis contraire ci-dessous :

Je cotise déjà dans un autre établissement privé catholique (pour rappel, la cotisation nationale est due dans l'établissement scolaire du plus jeune enfant), je ne verse que la part école et/ou collège de **10,90 €** (précisez quel établissement et le nom de l'enfant) :

Je ne souhaite pas adhérer à l'APEL.

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs et du règlement financier . J'ai bien pris note du mode de facturation (1 facture annuelle en septembre, puis selon les activités scolaires une facturation complémentaire des frais divers (livres, sorties,...) sera faite selon les besoins.

m'engage à régler par prélèvements automatiques (9 prélèvements du 10 octobre au 10 juin)

Déjà prélevé l'année dernière (R.I.B. identique) : inutile de compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-contre

1ère demande ou CHANGEMENT DE BANQUE : Remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-contre + fournir un R.I.B.

Fait à _____, le _____ 202....

Signatures

Payeur 1 -

Lu et approuvé - Nom prénom

Payeur 2-

Lu et approuvé - Nom prénom